
CESER	:	18 juin 2012
Intervention n°	:	5
Document	:	Bretagne 2030
Orateur	:	M. LECOMTE

Je m'exprime au nom des acteurs patronaux à propos du dossier de session « Bretagne 2030 ».

Il y a quelques mois, le CESER dans son autosaisine sur les modes de développement économiques pour la Bretagne de demain, invitait à un renouvellement de la réflexion des acteurs bretons afin de projeter une nouvelle stratégie de développement pour la Bretagne.

Les acteurs économiques se réjouissent donc de la démarche prospective qu'engage le Conseil Régional dans l'objectif « *d'anticiper les mutations, relever les défis qui se présentent et inventer un nouveau modèle de développement propre au caractère de la Bretagne* ».

Dans un monde en accélération, cette démarche partenariale nous apparaît nécessaire, comme exercice de définition d'objectifs et de stratégie partagés entre les acteurs économiques et sociaux, publics et privés.

Comme l'a dit Michel GODET, je cite, « *ce qui adviendra demain dépend moins de tendances lourdes ou de ruptures qui s'imposeraient fatalement aux hommes que des politiques plus ou moins volontaristes menées par ces mêmes hommes face aux changements* ».

C'est pourquoi les chefs d'entreprises bretons sont prêts à participer aux différents groupes de travail et au cours des différentes phases de la démarche afin de communiquer leur vision des grandes tendances de l'économie bretonne, des enjeux essentiels auxquels la région est confrontée et de faire connaître leurs propositions pour que les politiques régionales créent les conditions favorables à la pérennité et au développement des entreprises.

Il nous semble d'ailleurs que les études économiques et prospectives déjà existantes, stratégiques pour les filières, pourraient d'ores et déjà contribuer au diagnostic et à l'élaboration de Bretagne 2030.

Nous tenons à préciser que cet exercice de prospective ne trouvera sa pleine efficacité que si les réformes tant attendues dont la France a besoin, dont notre appareil productif a besoin,

sont mises en œuvre afin de restaurer le niveau de compétitivité et de performance des entreprises que la monnaie unique et le développement des échanges nous imposent, faute de quoi cet exercice de prospective ne produira que des effets mineurs pour notre région.

Soyez donc assurés que les représentants du tissu économique breton se tiendront à vos côtés pour nourrir cette réflexion et identifier les leviers d'action propices au développement d'une Bretagne performante dans laquelle l'entreprise occupe toute sa place.

Je vous remercie de votre attention.